

Adhésion aux cours de Tajwid ou Langue Arabe pour les femmes

Année scolaire 2018- 2019

Merci de remplir une fiche par élève et de la présenter pendant les jours de permanence, ci-dessous, accompagnée des **frais d'adhésion** et une **copie de l'assurance extra scolaire**:

- | |
|--|
| - 01 Septembre de 14h30 à 16h30
- 08 Septembre de 14h30 à 16h30
- 15 Septembre de 14h30 à 16h30
- 22 Septembre de 14h30 à 16h30 |
|--|

Clôture des adhésions le Samedi 22 Septembre

Réservé

Somme payée	
chèques	
espèces	

INFORMATIONS PERSONNELLES

Adhésion annuelle pour (cocher la case correspondante):

- | | |
|--|--------------------------|
| - Cours de Tajwid : 150€ | <input type="checkbox"/> |
| - Cours d'Arabe : 200€ (possibilité de payer en plusieurs fois)
<small>(selon le nombre de places disponibles)</small> | <input type="checkbox"/> |

Nom :

Prénom :

Date et lieu de naissance :

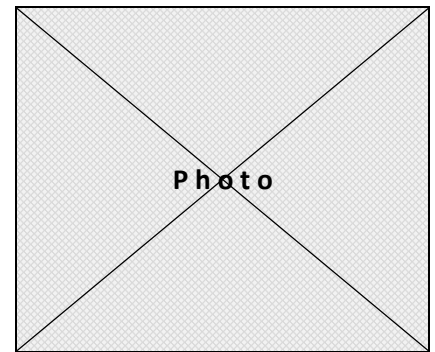
Adresse :

Code Postal :

Ville :

Téléphone (fixe/portable) :

Adresse email :@.....



NB : Le N° de téléphone pour joindre le tuteur est obligatoire.

Prise et utilisation des photos : J'autorise la prise de photos individuelles ou collectives, d'enregistrements audio ou vidéo et leur diffusion dans le cadre de la communication de l'association

oui	non
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

QUESTIONNAIRE D'EVALUATION (pour les nouveaux élèves)

- | | | |
|--|-------------------------|-----|
| 1- L'élève a déjà suivi des cours d'arabe (même dans un autre établissement) | Oui | Non |
| | Nombre d'années : | |
| 2- L'élève parle arabe à la maison | Oui | Non |
| 3- L'élève sait lire cette phrase « أَكَلَّ أَحْمَدُ الْخَبَرَ وَالْجَبْنَ » | Oui | Non |
| 4- L'élève connaît Sourat Al-Fatiha, Al-Ikhlass, Al-Nass, Al-Falak | Oui | Non |

REGLEMENT

- Article 1 :** Les droits d'adhésions devront être acquittés dès le jour de l'adhésion, en espèce ou par chèque à l'ordre de TOUS ENSEMBLE.
- Article 2 :** Aucune demande de remboursement faite après un mois de scolarisation ne sera acceptée.
- Article 3 :** Un planning des cours et des vacances sera remis aux Tuteurs/Elèves le jour de l'adhésion.
- Article 4 :** Les manuels utilisés pour les cours sont fournis par l'association.
- Article 5 :** Les objets de valeurs ne sont pas acceptés en classe et, en cas de perte, l'association est déchargée de toute responsabilité.
- Article 6 :** Tout écart de conduite peut donner lieu à un conseil de discipline.
- Article 7 :** Une absence est justifiée dès lors qu'on prévient le responsable/le professeur au plus tard le jour du cours.

Fait à

Le/...../.....

(Signature précédée de la mention « Lu et approuvé »)